

NANCY-METZ

CONCOURS ELOQUENCE 11

Date de début : 9/1/2017

Date de fin : 9/1/2022

Expérimentation article L.314-2 : **Non**

Description de l'expérimentation :

Idée directrice: concours d'éloquence auquel participent tous les élèves d'une même classe de 4ème en REP et REP+ (4 épreuves: langue, réquisitoire-plaidoirie, improvisation et texte patrimonial)

Objectifs: améliorer les compétences orales des élèves, favoriser la cohérence du groupe classe, améliorer le climat scolaire

Moyens: préparation dans le cadre de la classe, pas de moyens supplémentaires accordés

Organisation: préparation inter-disciplinaire intégrée aux programmations disciplinaires annuelles, rencontres inter-établissements, demi-finales départementales et finale académique

Thématique(s) de l'expérimentation :

- **Education prioritaire**
- Apprentissages fondamentaux
- Confiance, bien-être, climat scolaire

Hypothèses à évaluer :

IMPACT SUR LES ELEVES

- Apporter de l'aisance à l'oral, confiance en soi

L'entraînement collectif aux épreuves permet de travailler toutes les capacités liées à la compétence orale: écoute, oral en continu, oral en interaction, parole créative et lecture expressive. Elles permettent à l'élève d'assumer progressivement sa prise de parole en public (travail en binôme, en petits groupes et en groupes plus importants). Le travail ne se limite pas à une performance rhétorique. Un travail est fait sur la voix, la posture, le corps, le souffle... Le lien entre l'expression orale et l'expression écrite est favorisé par certaines épreuves créatives.

- Amélioration des résultats scolaires (oral certificatif de fin de 3ème)

On espère que cet entraînement régulier va favoriser les prises de paroles plus longues au quotidien et sera exploité pour la préparation à l'épreuve de soutenance du DNB dont les résultats devraient s'améliorer.

- Cohérence du groupe classe

La compétition entre classes doit favoriser le sentiment d'appartenance au collectif classe et au collège d'une manière plus générale. L'engagement dans le projet devrait avoir un impact sur la réduction de l'absentéisme.

- Apaisement du climat scolaire

L'engagement dans ce projet ainsi que les compétences mises en œuvre (capacités à s'exprimer par la parole) devrait permettre de limiter les incivilités et améliorer le climat scolaire.

IMPACT SUR LES EQUIPES PEDAGOGIQUES (par l'intermédiaire des journées de formation dédiées)

- travail inter-disciplinaire sur l'oral

- pédagogie de projet

- évaluation formative par compétences

- renforcement du travail d'équipe

Méthode d'évaluation :

1/ Les élèves des classes concernées sont évalués à trois reprises durant l'année (début du trimestre 1, trimestre 2, fin du trimestre 3) à partir d'une grille de positionnement (parole en continu, interaction, intelligibilité, correction de la langue).

2/ Lorsque c'est possible, les résultats sont comparés avec ceux des élèves qui ne bénéficient pas de l'enseignement d'éloquence.

3/ Les outils de vie scolaire permettant de recenser les difficultés de comportement des élèves des classes concernées sont exploités afin de mesurer l'évolution des comportements tout au long de l'année scolaire et, le cas échéant, de comparer cette évolution avec celle des élèves qui ne bénéficient pas de l'expérimentation.

Quelles attitudes le projet a-t-il induites chez les élèves ? (implication, initiative, entraide, autre...)

Le projet a-t-il eu un impact sur les résultats scolaires des élèves ?

Le projet a-t-il eu un impact sur les notes de l'épreuve orale du brevet ?

Le projet a-t-il eu une incidence sur :

- le fonctionnement de la classe ?
- la relation professeurs/élèves ?
- la vie scolaire ?

Quel bénéfice les professeurs ont-ils pu tirer de ce projet ?

Quel impact le projet a-t-il eu sur l'établissement ?

Responsables de l'évaluation :

Les professeurs engagés ainsi que l'équipe de pilotage du projet (IPR, formateurs, coordonnateurs Education Prioritaire)

Résultats année précédente :

En raison des conditions sanitaires, l'évaluation n'a pas pu avoir lieu en 2020-2021 ni en 2019-2020.

Actions prévues à l'issue de l'expérimentation :

Le projet a été décliné pour des élèves de cycle 3 et devrait se décliner pour des établissements "Territoires Educatifs Ruraux".

Sur l'académie, cette année 20 collèges sont concernés sur 34 potentiels. Un élargissement à des collèges non engagés cette année devrait voir le jour.

Création d'un site dédié recensant les productions des élèves de l'édition 2020-2021.

Public(s) concerné(s) :

Élèves

Personnels de l'Éducation nationale

Secteur(s) d'enseignement :

Public

Cycle(s) concerné(s) :

Cycle 4

Nombre concerné :

d'élèves : 1200

d'enseignants : 103

d'établissements : 20

d'écoles : 0

de collèges : 20

de lycées généraux et techn: 0

de lycées polyvalents : 0

de lycées professionnels : 0

Référent de l'expérimentation :

coordonnatrice REP+